

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

1er Open International de Blitz du Lille Métropole Chess

Article 1 : Organisation

L'association **Lille Métropole Chess (LMC)**, soutenue par le Comité Départemental du Jeu d'Échecs du Nord et par EuraTechnologies Lille, organise son **1er Open International de Blitz**

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs disposant au moins d'une licence B ou affiliés à une fédération reconnue par la F.I.D.E. pour la saison 2021-2022 dans la limite des 160 inscrits.

Celui-ci se déroulera en 9 rondes à la cadence 5min +3s/coup

Les résultats sont comptabilisés (Homologation N° 55692) pour le classement FIDE blitz de juillet 2022

Article 2 : Règles

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération internationale d'échecs (FIDE);

L'article B.4 spécifique au jeu en Blitz s'applique pendant l'ensemble de la manifestation.

Les appariements se font au système suisse.

Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal.

Précision : Le classement pris en compte pour les appariements et pour le classement est le elo Blitz Fide.

En cas d'absence de celui-ci, l'arbitre utilisera dans l'ordre de priorité suivant :

- ① Le elo rapide FIDE ② Le elo standard FIDE ③ Le elo Blitz FFE ④ Le elo rapide FFE
⑤ La considération que le joueur est non classé.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler la situation de leur prise de licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Forfait : Toutes les pendules seront lancées au début de chaque ronde, si un joueur est absent il sera déclaré forfait dès lors que le temps disponible sur sa pendule sera arrivé à zéro. En l'absence d'explication valable de sa part il sera éliminé du tournoi.

Erreur : Les joueurs ont la responsabilité de vérifier leurs résultats, toute erreur de score devra être signalée à l'arbitre avant la fin de la ronde suivante sous peine d'être maintenue pour le classement final.

Article 3 : Horaires et lieu de jeu

Lieu : Atrium, Place de Saintignon, 165 Av. de Bretagne à Lille

Pointage et paiement des inscriptions : 13h-13h45

Ronde N°1 à 9 : 14h00 - 18h00

Remise des prix : Vers 18h00

En fonction du déroulement du tournoi, il est envisageable que la remise des prix soit avancée.

Article 4 : Prix et inscriptions

Adultes : 10 €	Jeunes : 5€	Maitres FIDE : 5€ (Mixtes et féminins)	MI et GMI : gratuité (Mixtes et féminins)
----------------	-------------	---	--

Majoration : Ces tarifs d'inscription sont valables uniquement pour les joueurs s'étant inscrits **au plus tard le 4 juin.**

Un joueur s'inscrivant sur place le 5 juin paiera le double du prix de l'inscription.

Les titrés ne bénéficient du tarif préférentiel que s'ils ont prévenu de leur inscription au moins 48h à l'avance. Dans le cas contraire ils paient le tarif normal d'inscription.

Répartition des Prix : Les prix seront non cumulables.

Les prix seront attribués à la place, le joueur reçoit le meilleur prix auquel il peut prétendre.

Si un joueur peut prétendre à deux prix de même montant, l'ordre de priorité suivant sera utilisé.

- Prix membre du Club Lille Métropole
- Prix de catégories d'âge
- Prix de la catégorie joueuse
- Prix par catégorie Elo

L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 5 : Départages

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Nombre de victoires puis buchholz tronqué des deux plus faibles adversaires et enfin la performance

Article 6 : Conduite des joueurs

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position silencieuse. La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son. Il est de plus strictement interdit de sortir de la zone de jeu avec un appareil électronique si votre partie est en cours.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la salle de jeu.

Une attention particulière sera portée au respect du lieu de jeu et tout acte de dégradation, qu'il soit volontaire ou non, sera sanctionné de l'exclusion immédiate du tournoi.

Le référent sanitaire est M. Ludovic Rys, membre du club organisateur.

Article 7 : Dispositifs de contrôle

a) Contrôle anti-dopage :

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,

b) Contrôle anti-triche :

Tout joueur soupçonné de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits de tricherie sont avérés

c) Commission d'appel

En cas de désaccord avec une décision d'arbitrage, une commission de trois membres est rapidement réunie afin de statuer sur la réclamation du joueur. Elle se constitue de :

Oriane Soubirou ou Ludovic Rys (Organisation)

Julien Clarebout ou Alexandre Delbarre (Arbitrage)

Samuel Dubuisson (Joueur)

Article 8 : Arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est Julien Clarebout (Arbitre FIDE)

Il sera assisté de Pieters Romain et de Delbarre Alexandre.

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

Arbitre Principal

L'Organisateur

CLAREBOUT Julien

RYS Ludovic